

# RENOUVELLEMENT PARTIEL DU SÉNAT 2004

## Des élections sans véritables enjeux

Les élections sénatoriales du 9 avril 2004 mettront en prise 31 listes présentées par 7 formations politiques, dont trois de l'opposition dite radicale. La perspective de profiter de la proportionnelle, en plus de la supériorité numérique de leurs conseillers dans un certain nombre de circonscriptions, expliquerait en partie cette forte participation de l'opposition qui apparemment a délaissé au dernier moment le principe du "chacun pour soi", pour se partager la tâche au niveau des Circonscriptions de Nouakchott. Dans ce tableau, le PRDS remporte la palme de la couverture en se présentant dans 16 circonscriptions électorales, suivi du RDU et de l'UDP avec chacun 5 listes, de l'UFP 2 listes, et enfin de l'APP et du RFD 1 liste chacune.

Mais si dans la majorité des cas, le PRDS a reconduit ses candidats, quelques changements abrupts ont créé des remous, tels à Sélibaby, où le vieux Diabira Silmane de Diaguily n'a pas apprécié son écartement au profit de Kane Yahya. Ce vieux administrateur de la République qui a loyalement servi son pays, dans l'honnêteté et la responsabilité n'a pas digéré ce camouflet que vient de lui infliger son parti. Fort de son assise populaire et de l'estime que lui voue la communauté Soninké en exil ainsi que les retraités de l'Hexagone qui pèse

annuellement 70 millions d'ouguiyas, il compte conserver son fauteuil au sein de la Chambre Haute en arborant les couleurs du RDU. Dores et déjà, le clan du ministre de la Justice Diabira Coulibaly met les bouchées double pour lui barrer le chemin et empêcher à leur poulain, Kane Yahya de se faire battre à plate couture. Par ailleurs, l'UFP a signé la surprise en postulant à Maghta-Lahjar et à MBout où elle a mis en selle le jeune Ahmed Kamara. Au niveau de Maghta-Lahjar, on ne sait pas ce que l'UFP engrangerait au niveau des 4 communes formant la Moughataa, à savoir Wad Amour, Djonaba, Sangrava et Maghta-Lahjar, avec ses 5 conseillers, même avec l'apport des voix cumulées des 2 conseillers RFD et du seul conseiller AC. A moins que par un étonnant retournement de situation, elle ne s'attire en plus des 16 voix du RDU et de l'UDP, quelques mécontents parmi les 48 conseillers municipaux du PRDS au niveau de la circonscription. La candidature de l'UFP à MBout est encore plus étonnante car elle ne dispose dans cette circonscription pour tout et en tout que de 16 conseillers, avec 12 pour la seule commune de Tek Webra où elle coiffe le PRDS avec ses 5 conseillers. Mais dans l'ensemble des 9 communes de MBout, Tek Webra, Terguent Ehel Moulaye Ely, Ndiadbenny Gandéga, Edebaye

Ehel Guelaye, Fom Gleïta, Chelkhet Tiyab, Lavrah, Souva et MBout, l'UFP compte 16 conseillers, contre 81 pour le PRDS, 40 pour le RDU et 11 pour l'UDP. Si l'on part du postulat normal que le RDU et l'UDP ne sont par rapport au PRDS que l'autre face de la monnaie, on ne sait pas ce que l'UFP est venu faire dans cette galère. A moins, que la formation de Ould Maouloud ne compte sur des dissensions internes pour grignoter une place au soleil. Au niveau de Nouakchott, les dirigeants de APP et du RFD semblent avoir partagé le gâteau en deux, même si on ne comprend pas encore l'existence de deux listes seulement là où on s'attendait à une troisième, car trois circonscriptions sont concernées, Ryad, Sebka et Arafat. Au niveau du distric de Nouakchott, l'APP peut compter sur 49 conseillers, le RFD sur 42 conseillers et le PRDS sur 79. Au cumul, les deux partis de l'opposition totalisent 91 conseillers contre 79 pour leur adversaire. Sur les trois fauteuils de Sénateur mis en lice, deux pourraient tomber facilement dans l'escarcelle de l'opposition qui reconfortera ainsi sa présence au sein du Sénat. Reste à savoir maintenant ce que la réalité des alliances, et des mésalliances va réserver sur le terrain.